

Analyse des réponses au questionnaire sur le tirage au sort

Dix-neuf personnes ont donné suite au courriel qui accompagnait le questionnaire, mais seulement 16 ont répondu au questionnaire. Comme ce dernier a été expédié à 188 personnes, le taux de réponse s'établit à 8,5%.

Question #1:

Considérez-vous que le choix du tirage au sort comme thème de réflexion du Groupe gouvernance et démocratie est:

- Une bonne idée: 11
- Une plus ou moins bonne idée: 4
- Une mauvaise idée: 1

Question #2:

Quel est selon vous le meilleur argument de vente des promoteurs de la méthode du tirage au sort ?

Les réponses ont été regroupées sous cinq thèmes:

❖ Les partis politiques

- Disparition des lignes de parti
- Plus de justice et moins de partisanerie
- Un gouvernement à la recherche du mieux être des citoyens plutôt qu'au service des partis
- Les membres de l'Assemblée se sentiraient plus obligés envers leurs électeurs qu'envers leur parti

❖ La démocratie

- Le vrai pouvoir au peuple
- Une meilleure représentation des citoyens
- Un renouveau de la politique
- L'équité entre tous les citoyens

❖ La bonne gouvernance

- Vision à long terme

- Travailler en fonction du long terme
- Les dirigeants seraient des gens formés et compétents
- L'objectivité

❖ **L'argent et les lobbies**

- Libérer la politique du pouvoir de l'argent
- Abolition des caisses électorales
- Absence de lobbying des groupes d'intérêt bien nantis

❖ **Autres**

- La possibilité de «gagner» un nouvel emploi
- Les problèmes du système politique actuel
- Le système actuel ne fonctionne pas. Il faut essayer autre chose

Question #3:

Quels sont selon vous les arguments les plus incisifs à l'encontre de l'idée du tirage au sort (à part le fait que la notion est nouvelle et n'est appliquée nulle part) ?

Un participant a répondu qu'après mûre réflexion, il ne trouvait aucun argument valable à l'encontre du tirage au sort. Les autres réponses ont été regroupées sous quatre thèmes:

❖ **Le processus de sélection**

- définition du processus de sélection: le qui et le comment
- qui va effectuer la sélection des personnes? Il y a un risque de malversation
- on ne sait pas qui déterminera les critères de sélection et qui choisira les membres des comités de sélection
- questions au sujet du processus et des critères de sélection des candidats, ainsi que de la formation et du fonctionnement des comités de sélection
- comment vérifier l'intégrité des intentions des candidats
- danger d'attirer des extrémistes de droite ou de gauche
- absence de compétition

❖ **Le choix par tirage au sort**

- le tirage au sort a un caractère utopique: le bon sens commande que la sélection des dirigeants s'effectue au moyen d'un processus concurrentiel
- le tirage au sort en tant que processus de décision risque d'être un processus fallacieux (trompeur)
- la procédure de tirage au sort pourrait mener à l'anarchie
- incompréhension du mode d'application du tirage au sort et méconnaissance de cette méthode

- possibilité de trucage
- collusion possible
- par définition le hasard n'est pas logique

❖ **La résistance au changement**

- difficile à vendre parce que ça représente un changement dans les comportements des individus
- le changement fait peur; il faudrait commencer par de petites expériences et construire sur ces succès
- peur de l'inconnu

❖ **Fonctionnement du nouveau système**

- comment s'assurer la participation effective de l'ensemble d'une population? Les gens prendront-ils le temps de s'impliquer?
- implication citoyenne très exigeante pour la majorité des gens
- la complexité de plusieurs problèmes fait que la population se sent souvent incapable de trancher
- comment s'établirait la distribution des pouvoirs entre les personnes choisies
- si la politique n'est plus une carrière, le problème d'une cassure dans la carrière d'un individu se pose
- la rémunération des personnes choisies
- risque que les hauts fonctionnaires accaparent le pouvoir
- la transition avec le système actuel

Question #4:

Aimeriez-vous en apprendre davantage sur la méthode du tirage au sort ?

- En ayant accès à des documents sur le sujet: 10
- À l'occasion d'une rencontre d'information et de discussion: 13
- (Les deux moyens à la fois: 8)
- Non, merci: 1

Décembre 2014